

SELARL D'AVOCATS **Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI**

12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03

Site internet : www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

**A BEAUSOLEIL (06240), 3 Rue du Marché, Avenue Général de Gaulle
«PARKING BELLE ÉPOQUE»**

UNE PLACE DE STATIONNEMENT AU NIVEAU -2 (LOT 1170)

ADJUDICATION JEUDI 21 MARS 2024 à 9h

Au Palais de Justice de Nice, Place du Palais à Nice - Le ministère d'un avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir.

Cette vente a lieu à la requête de : Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé «**PARKING BELLE EPOQUE**» situé à BEAUSOLEIL (06240), Avenue du Général de Gaulle, pris en la personne de son syndic en exercice, la société RI SYNDIC, dont le siège social est à BEAUSOLEIL (06240), 20 bd de la République, lui-même pris en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat la **SELARL ROUILLOT-GAMBINI**, du barreau de NICE.

Désignation : Dans un ensemble immobilier sis à BEAUSOLEIL (06240), 3 rue du Marché, Avenue Général de Gaulle, dont l'assiette foncière est constituée, des lots de volumes immobiliers numéros DEUX et TROIS de l'immeuble sis à BEAUSOLEIL, rue du Marché, figurant au cadastre sous la section AE numéro 575 pour 05a 94ca et numéro 576 pour 03a 47ca, et des lots de volumes immobiliers numéros UN - DEUX et CINQ de l'immeuble à BEAUSOLEIL sis 2 bd Général de Gaulle, figurant au cadastre sous la section AE numéro 270 pour 20a 91ca - L'ensemble immobilier dont dépendent lesdits droits et biens immobiliers est situé dans le périmètre de la ZAC ESPACE REPUBLIQUE

à BEAUSOLEIL ; les fractions d'immeuble correspondent à des lots de copropriété dépendant de l'immeuble dénommé PARKING BELLE EPOQUE :

UN EMPLACEMENT DE PARKING (lot 1170) au niveau rampe P-2 / P-3 portant le même numéro au plan du niveau.

Occupation : Le bien est occupé.

Syndic : la société RI SYNDIC, siège social à BEAUSOLEIL (06240), 20 bd de la République.

Mise à prix : DIX MILLE EUROS

10.000 €

(**Consignation** par chèque de banque de 3.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **13 avril 2023 - RG 23/00054**. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

La **SELARL ROUILLOT-GAMBINI**

**Visites sur place par la Société ACT'RIVIERA, Commissaires de Justice Associés
à MENTON (06) : Lundi 4 mars 2024 de 11h à 12h - Lundi 11 mars 2024 de 14h à 15h
Il est inutile de prendre rendez-vous**